

Commune de QUINTIGNY



CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU Séance du 2 décembre 2022

153, Rue Charles Nodier

39570 QUINTIGNY

Tél : 03.84.85.06.98

Mail : mairie.quintigny@orange.fr

Présents :

Mmes Lydia LINARES, Marie-France NICOLAS, Nathalie FORTIN, Lory PRIN, Cécile DENISET, Mrs Jean-Paul MARTIN, Frédéric LAMY, Fabrice HENRY, Mathieu GELHAYE, Jean-Bertrand BLANCHON.

Absents excusés :

Secrétaire de séance :

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Conseil Municipal.

Mme Lydia LINARES ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction.

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

Modification ordre du jour :

Mr le Maire demande à rajouter un point à l'ordre du jour :

-Prime RIFSEEP 2022 pour les employés communaux

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

APPROBATION :

Afin d'approuver le compte rendu du conseil en date du 4 novembre 2022, Mr le Maire souhaite que 2 des décisions discutées et prises en réunion soient soumises au vote.

Vote pour les changements d'horaire de l'éclairage public : VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

Vote pour modification des tarifs de location de la salle avec un réajustement du tarif de nettoyage et la mise en place d'un tarif de location pour les manifestations lucratives des associations.

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du conseil en date du 04 novembre 2022.

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

AMENAGEMENT ARRIERE DE LA MAIRIE :

Le devis de la société Agorespace pour le city stade est présenté. La solution d'une structure tout acier est préférée pour sa résistance dans le temps (à contrario d'une en acier-bois). Une autre société SATD, dont le commercial a proposé quelques recommandations intéressantes, doit également nous faire parvenir un devis. Les dossiers de montage de subventions auprès de la Région, du Département et de la Préfecture sont toujours en cours.

PRIME RIFSEEP 2022 :

Les personnels titulaires de la commune peuvent prétendre au versement de la prime RIFSEEP dont une partie est facultative. Il est donc proposé de voter l'attribution qui est versée annuellement. Elle représente environ 285 euros pour Mme BOULAY et 141 euros pour Mme MOUCQUET
VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

DELIBERATION AFFOUAGE 2022-2023 :

La commission bois propose au Conseil de fixer le prix de l'affouage pour 2022 pour la parcelle 16 à 50 euros. Douze affouagistes sont inscrits.
VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0
Les grumes seront présentées à la vente ONF de janvier

REFLEXION SUR LE CHAUFFAGE :

Suite au démarchage de la société Antargaz, Mr le Maire souhaite présenter leur proposition. Avec un prix à la tonne de 1100 euros TTC/tonne (contre 2000 euros TTC/tonne pour Primagaz, le fournisseur actuel), et un prix bloqué pour 2 ans, l'offre est intéressante mais elle implique des modifications importantes notamment de changer la cuve et éventuellement son emplacement. De plus, la chaudière est vieillissante. La réflexion doit être plus globale avec les aménagements envisagés sur l'arrière de la mairie.

COMMUNAUTE DE COMMUNES « BRESSE HAUTE SEILLE »

➤ **Commission « Développement culturel » :**

Un livre « Raconte-moi Bresse Haute Seille » va être édité et sera offert à chaque commune. Les médiathèques du territoire adhèrent au service de prêt de livres, films et musique en ligne grâce au réseau jumel, <https://www.jumel39.fr/> .
Le chapiteau itinérant sera installé à Desnes à partir du printemps pour la saison 2023.

REUNIONS DIVERSES :

➤ **SIEA BLETTERANS :**

Les marchés de travaux 2023-2026 ont été attribués aux entreprises Petitjean- Delarche. Un schéma directeur doit être réalisé pour la programmation des travaux, il facilitera les demandes et l'octroi de subventions.
Le prix de l'eau pour 2023 va augmenter (1.37€/m3) pour arriver en 2026 au prix de 2.50 € le m3. Actuellement, il est de 1.22 € le m3. Le tarif de l'assainissement ne change pas.

➤ **SICTOM :**

La remise de 20 euros accordée pour la mise en place de la collecte incitative en 2022 est supprimée. Le tarif redevient donc identique à 2021, pour une collecte qui est passée de une fois par semaine à une fois tous les 15 jours. Le compostage sera obligatoire en 2024. La déchetterie de Bletterans sera rénovée après l'acquisition de terrains mitoyens.

➤ **SIVOS L'ETOILE - QUINTIGNY – SAINT-DIDIER :**

Quelques décisions modificatives du budget ont été prises.
Des propositions d'investissement pour 2023 sont à réfléchir, notamment l'embauche d'une ATSEM en demi-poste suite aux remontées de la directrice qui signale des difficultés pour gérer les arrivées des enfants le matin et le midi, la sécurité, les règles d'hygiène avec des

effectifs importants (40 enfants prévus pour la rentrée 2023) et l'accueil obligatoire des enfants à 3 ans, qui ne sont pas toujours « propres » et très peu autonomes.
A prévoir aussi quelques travaux tel que le problème de pression d'eau.

QUESTIONS DIVERSES :

- L'ancien ordinateur de la Mairie a été donné et livré à l'école primaire de l'Etoile
- Très peu de personnes présentes à la cérémonie du 11 novembre. La communication auprès des habitants et des parents d'élèves est à revoir.
- La cérémonie des vœux du Maire est programmée le samedi 7 janvier à 11h.
- Réfléchir dès maintenant pour la journée de printemps au sujet des travaux à effectuer.
- Des incivilités ont eu lieu dans le village. Une main courante a été déposée en gendarmerie.

La séance est levée à 23h04

Vu pour être affiché le 7 décembre 2022, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A Quintigny, le 7 décembre 2022

Sceau de la mairie



La secrétaire de séance
Lydia LINARES

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Lydia Linares".

Le Maire,
Jean-Paul MARTIN

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean-Paul Martin".